



**Rodolphe MALJEAN**  
Délégué Syndical Central ERDF  
Portable : 06 65 78 98 90  
Email : rodolphe.maljean@erdfdistribution.fr

## • Mise en place de la nouvelle équipe du CCE d'ERDF

Les élections du CCE d'ERDF ont permis à nos titulaires élus en CE d'élire nos nouveaux représentants au sein du Comité Central d'Entreprise.

Il s'agit de :

- Frédérique RICARD (Titulaire) de la DR Languedoc-Roussillon
- Gilles VIDAL (Suppléant) de la DR Poitou Charente
- Le Représentant Syndical au CCE sera Jacques HUGUET de l'USR-UCF Manche-Mer du Nord

## • Politique des rémunérations ERDF 2014

Dans un document de travail la Direction d'ERDF a indiqué les orientations qui seraient les siennes concernant les rémunérations pour l'année 2014. Ce document confirme la tendance des années passées, c'est-à-dire une faible part pour les mesures collectives et une part de plus en plus importante pour les mesures individuelles.

Nous avons rappelé notre attachement aux mesures collectives et surtout indiqué que concernant les mesures individuelles, plus particulièrement la Rémunération de la Performance Contractualisée pour les agents de Maîtrise, la Direction devait préalablement définir un cadre d'application national, comme cela existe pour les cadres et ceci pour éviter toute dérive dans l'application et la reconnaissance du travail de chacun.

De même, nous sommes intervenus pour une meilleure reconnaissance de la disponibilité des Cadres intégrés et de tous les agents qui travaillent en AIA (Aménagement Individuel du temps de travail sur l'Année). Actuellement, ces agents peuvent prétendre à des heures supplémentaires, mais ces dernières ne sont jamais collectées dans l'outil GTA.

Comme les agents en forfait jours perçoivent une Rémunération de leur Disponibilité, nous demandons que les agents en AIA obtiennent une juste reconnaissance de leur implication. Nous n'accepterons pas que le choix d'un aménagement du temps de travail par les salariés (forfait jours ou AIA) se traduise par une « sanction financière ».

## • Chantiers Emplois et transformation

La Direction ERDF a décidé de mettre en place des groupes de travail concernant plusieurs dossiers impactant les agents et l'organisation du Distributeur. Ces groupes travailleront sur :

- L'entraide entre les agents des DR et de l'UCF.
- Les classifications haut de plage exécution et début de plage maîtrise.
- Le management.
- L'ingénierie.
- Les activités TERTIAIRES (contrat de travail, Unité Comptable Nationale, SERVAL...).

Nous avons placé comme chef de file de nos différentes délégations les représentants de chaque région de manière à ce que tous les points de vue puissent être entendus.